

PLEUDIHEN

Village

26/02/2016 n°1837

www.pleudihen.fr

Les élus locaux soutiennent les agriculteurs bretons dans la crise

Samedi 20 Février dernier, plus de 2 000 élu(es) bretons de toutes sensibilités politiques se sont réunis à Loudéac pour soutenir les agriculteurs et leurs familles confrontés depuis de longs mois à une crise sans précédent. Toute la Bretagne était représentée dans sa diversité : communes rurales et littorales, villes, agglomérations. Tous les syndicats agricoles avaient également répondu présent pour exprimer, au-delà des clivages, cette union qui fait la force dans les moments difficiles.

Avec d'autres élus Pleudihennais, j'étais présente à ce rassemblement régional pour manifester notre soutien et notre solidarité aux agriculteurs en difficultés mais aussi notre engagement à défendre notre modèle agricole breton familial. Que serait en effet aujourd'hui l'économie bretonne sans l'agriculture qui est à l'origine d'un emploi sur quatre en Bretagne ? Que serait l'industrie agroalimentaire dans notre région dont l'agriculture a permis le développement depuis plus de 40 ans ? Que seraient nos territoires ruraux sans la contribution des agriculteurs à l'aménagement de nos campagnes et la préservation des espaces naturels ?

Comme l'ensemble des élus locaux rassemblés à Loudéac, je reste mobilisée pour accompagner les actions du collectif en concertation avec les organisations syndicales. Nous avons annoncé la création d'une cellule "Vigirural" pour rappeler, une fois le plus dur de la crise passée, à l'ensemble des décideurs (filiales, gouvernement, Union Européenne) que nous devons travailler ensemble à des solutions pour le moyen et le long terme. Nous rappelons notre demande d'entrevue avec le Premier Ministre pour qu'il entende l'inquiétude de nos territoires face à la crise de l'agriculture bretonne et aux risques encourus par la première activité économique de notre région. En attendant, nous pouvons tous agir en favorisant, par exemple, les circuits courts, les produits régionaux et les producteurs locaux.

Véronique MÉHEUST Adjointe
Vice-présidente du Conseil départemental

Jeudi 25 février le Président d'Intermarché annonce que son groupe achètera le porc à 1.50 €. C'est une démarche enfin responsable d'une des 5 grandes chaînes de distribution. J'espère fortement qu'elles vont suivre cet exemple.

Michel VASPART
Sénateur-Maire

Félicitations à l'AS Pétanque de Pleudihen

Après avoir éliminé l'équipe du Var en 1/16^{ème} de finale, samedi, l'équipe s'est inclinée, dimanche, en 1/8^{ème} de finale face au club du Font de Vaux, et ainsi s'est terminée à Orléans, la belle aventure pour le club en ce début d'année 2016. Félicitations aux membres du club et à leur président Yves Exbourse.

Bertrand PANGAULT
Adjoint aux Affaires Générales

CONSEIL MUNICIPAL – Prochaine séance le JEUDI
3 MARS à 20h30 – salle d'honneur de la mairie.

CENTRE CULTUREL

✓ BIBLIOTHEQUE 02.96.88.20.55

Mardi	9h-12h	
Mercredi	9h-12h	14h-18h
Jeudi		14h-18h
Vendredi	9h30-12h	
Samedi	9h30-12h30	

EXPOSITION photographique : « Enfants du monde » - M. et Mme BOSSUET, jusqu'au 26 février. Visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Entrée Libre.

Infos pratiques

Sapeurs-pompiers : 112 ou 18 (d'un fixe)
Médecin : 15
Pharmacie : 3237
Assistante sociale : RDV au 02.96.80.00.80
Association « Soleil et Sourires » : contact
Pleudihen : 02.96.83.20.75
Ambulances de La Rance : 02.96.83.38.64
Conciliateur de justice : permanence le jeudi 3 mars, de 14h à 16h30 en mairie de Pleudihen (☎ 02.96.83.20.20)
Taxi LEMOINE : 06.08.54.09.22

MARCHE HEBDOMADAIRE

Tous les mardis entre 9h et 13h sur la place de la Mairie.

TRI SELECTIF (sacs jaunes) - Prochain ramassage dans les villages (tous les 15 jours – semaine paire) : mardi 8 mars. Dans le bourg : tous les mardis.

L'association Rance Jeunesse Animation de Pleudihen recrute pour son accueil de loisirs (du 6 au 29 juillet) des animateurs et animatrices. Candidatures manuscrites, accompagnées d'un C.V., d'une photo, et des photocopies des différents diplômes à adresser le plus rapidement possible à : Madame Dufeil, Présidente de l'association R.J.A. - 8 Rue de la Fosse Even - 22690 Pleudihen sur Rance.

rencontre de J. Mousson".

"Nous étions en 1916, en février 1916. Nous entendions sur notre droite un roulement de tonnerre terrible qui ne s'arrêtait ni jour ni nuit. C'était la bataille de Verdun, la plus grande bataille de l'histoire qui se déroulait tout près, à moins de 100 kilomètres. Notre secteur était toujours calme.

Un jour, je reçu une lettre de Jean Mousson. Il était "en ligne" du côté de La Harazée, un tout petit peu sur notre droite et il venait, à une date qu'il me fixait, au repos à Florent." (à suivre).

Au "jour" du centenaire de leur disparition lors de la "Grande Guerre" 1914-1918, notre commune rend hommage à "ses enfants", tombés au "Champ d'honneur" et "Morts pour la France".

ARIBARD Henri Marie Joseph - Né 27 septembre 1889 à Launay, en Pleudihen, fils de Joseph, marin retraité et de Marie Fermine. Il est marié à Marie-Thérèse Béziel le 14 janvier 1913. Exerçant la profession de marin, il réside à Pontlivard, en Pleudihen. Il appartient au 3ème Régiment d'Infanterie Coloniale (RIC) en garnison à Rochefort, avec un bataillon à Marennes. Ce régiment compose la 3ème Brigade d'Infanterie Coloniale de Brest avec le 7ème RIC de Bordeaux.

Le 23 février 1916, il quitte Toulon à destination de Salonique à bord du paquebot *La Provence* (paquebot construit à Saint-Nazaire en 1903, et qui appartient à la Compagnie Générale Transatlantique. Il fut réquisitionné en août 1914 comme croiseur auxiliaire et affecté au transport des troupes pour Salonique à partir de janvier 1915). Il fut baptisé "*Provence II*" parce qu'un cuirassé portait le même nom. Ce 23 février, 2450 personnes dont 1655 soldats du 3ème RIC, sous les ordres du lieutenant-colonel Duhalde ont embarqué à son bord. Il s'agit du 3ème bataillon, de la 1ère compagnie de mitrailleuses, de la compagnie hors rang (CHR ou CCS, de commandement et des services) et de la compagnie du 1er bataillon; et des soldats du 372ème RI commandé par le colonel Thomassin.

Le 26 février 1916, il est torpillé, vers 15 heures, par le sous-marin allemand *U Boot 35*, par 35°58' Nord et 21°18' Est. Plus de 1100 marins et soldats ont péri dans cette catastrophe. (Ce sous-marin a également coulé l'avis *"Rigel"* en octobre 1916, et au total, 224 navires en 17 patrouilles).

Le "marsouin" de 2ème classe (nom donné au soldat de l'Infanterie Coloniale) **Henri ARIBARD**, disparu en mer à bord du *Provence II* alors qu'il se rendait à Salonique, est "tombé au Champ d'Honneur et Mort pour la France" le 26 février 1916.

BEZIEL Marie Joseph Auguste - Né au Buet, en Pleudihen, le 10 février 1884, fils de Jean, cultivateur et de Jeanne Flaud. Il est marié à Marie Foutel le 10 novembre 1909 et réside au Bourg de Pleudihen. "Marsouin" (voir ci-dessus) de 2ème classe (classe 1903) au 3ème bataillon du 3ème Régiment d'Infanterie Coloniale (RIC) en garnison à Rochefort. Ce régiment compose la 3ème Brigade d'Infanterie Coloniale de Brest avec le 7ème RIC de Bordeaux.

-(même texte que celui du marsouin Henri Marie Joseph ARIBARD rédigé ci-dessus).

Le "marsouin" de 2ème classe **Marie Joseph Auguste BEZIEL**, disparu en mer à bord du *Provence II* alors qu'il se rendait à Salonique, est "tombé au Champ d'Honneur et Mort pour la France" le 26 février 1916.

Extrait du périodique OUEST-FRANCE "Hors série" en date de décembre 2013 / Date à retenir :

Le 29 février 1916: Le paquebot britannique "*Alcantara*" transformé en navire de guerre et le navire allemand "*Grief*" se retrouvent face à face dans la Manche. Après un combat aux canons, tous les deux coulent et 300 marins meurent. Le comité de rédaction: I.Malabeux et J.Reunaaot.

AS PETANQUE – Résultat Coupe de France. L'aventure s'arrête en 1/8 et pourtant tout avait bien commencé le samedi en 1/16. 13h45 : tirage au sort. Pleudihen/ Hyères (83) ; Pont-de-Vaux (01) Montier-en-Der (52). Pas le tirage le plus favorable. 14h : Jet du but et c'est parti pour une longue après-midi (5 heures non stop). Pleudihen se qualifie à la dernière partie. On est en 1/8. Dimanche 8h30 : jet du but contre Pont-de-Vaux. Partie très importante, on joue une place en ¼ à Chemillé (49). Départ moyen des Pleudihennais. 2 TAT sur 4. On sait qu'il nous faudra presque tout gagner les Doublettes et Triplettes. Hélas, le miracle n'a pas eu lieu et c'est très justement que Pont-de-Vaux gagne sa place pour la finale. Bravo à nos adversaires et nous leur souhaitons bonne chance à Chemillé. Un grand merci aux Pleudihennais qui nous ont suivis pendant cette magnifique aventure. Le Président, Y. Exbourse

SOCIETE DE CHASSE PLEUDIHEN – Samedi 27/02, 20h repas des chasseurs.

STADE PLEUDIHENNAIS

- **Vendr. 26/02 - Champt Foot LOISIR. 30 Ans et Plus :** Pas de match off.
- **Samedi 27/02 - Champt Jeunes de LIGUE. Journée : 11. U 15 A (PH)** se déplacent au RC PLOUMAGOAR 1, à 15h30. **Championnats Jeunes de DISTRICT. Journées : 11 et 03 phase 2. 18 A (D1)** reçoivent l'OSC LOUDEAC 2, à 16h00. Terrain synth. **U 17 B (D2)** se déplacent au GJ du Lié PLEMET 2, à 15h30. **U 15 B (à 8) :** EXEMPTS. **Foot à 8 de DISTRICT. Journée : 04 phase 2. U 13 A** se déplacent au FC DINAN LEHON 2, à 14h. **U 12 A** se déplacent au FC DINAN LEHON 3, à 14h. **12/13 B** reçoivent le FC DINAN LEHON 5, à 12h00. Terrain synth. **Ecole de Football. U 11 A-B** se déplacent à l'OSC LOUDEAC, à 14h. **U 10 A-B-C** se déplacent à MEGRIT, à 14h. **U 9 A-B-C-D, U 8 A-B-C-D, U 6/7 A-B-C-D :** Entraînement de 10h à 12h. Terrain synth.
- **Dimanche 28/02 - Champts SENIORS de LIGUE et de DISTRICT. Journée : 15. Seniors A (DRH)** reçoivent l'ASJC St MALO 1, à 15h30. Terrain synth. **Seniors B (D1)** se déplacent au Rance Frémur PLESLIN TRIGAVOU 1, à 15h30. **Seniors C (D3)** se déplacent à l'US LANVALLAY Foot 2, à 15h30. **Seniors D (D4)** reçoivent l'AS TREBEDAN 2, à 13h30. Terrain synth.

Soirée TARTIFLETTE - VENDREDI 18 Mars, 20h - Salle des Fêtes Pleudihen. Apéritif. **MENU :** entrée, tartiflette/Salade, dessert, café. **TARIFS :** 14€ et 7€ (-12 Ans). Boissons non comprises. **RESERVATION** jusqu'au Mercredi 16/03 auprès des encadrants, joueurs et dirigeants. Tél : 06.61.77.38.28. **OUVERT à TOUS,** venez nombreux. Possibilité de parts à emporter : Tarif 8 €.

COMITE des FETES et CULTURE – SOIREE de divertissement «Plus Près de Vous» avec Asti EVEN le **SAMEDI 5 MARS 2016 à 20 h 30 à la salle des fêtes.** Entrée : adulte 15 €. Réservation au bar Le Breizh, aux Galettes Bertel, auprès des membres du bureau, par téléphone au 02.96.83.24.70 ou 02.96.88.26.19. Boissons et pâtisseries diverses sur place

AMICALE LAIQUE – SAMEDI 12 MARS, à 20h: traditionnelle soirée CHOUCROUTE, à la salle des fêtes de Pleudihen. Au menu : apéritif, choucroute garnie, salade-fromage, dessert, boisson comprise. Animation Dominique MOISAN et son orchestre. Grande piste de danse. Réservation au 02.96.83.32.31 (Monique) ou 02.96.83.32.05 (Ptit Louis).

RJA - BOURSE aux VETEMENTS - Jouets- Printemps-Eté. DEPOT - Mardi 8/03, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 : 20 articles par personne chaussures comprises (propres, en bon état et repassés). 2€ par dépôt. **VENTE – Mardi 8/03, de 18h à 20h30 et mercredi 9/03, de 9h à 16h.** Paiement en espèces souhaité. **REPRISE – Jeudi 10/03, de 14h à 17h.** (Tout article non repris ce jour sera acquis à l'association RJA).

Club des Aînés - L'assemblée générale du club suivie d'un repas traiteur aura lieu le **16 mars** à 12h à la salle des fêtes. La participation au repas est de 30 euros. S'inscrire soit en mairie les mardis 1 et 8 mars de 10h à 11h soit auprès de Mme DUFEL Jeanine au 02 96 83 24 70.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - PROJET DE CESSION D'UN CHEMIN COMMUNAL. Par arrêté en date du 25 Janvier 2016, le Maire de Pleudihen/Rance a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la cession d'un chemin communal, d'une surface d'environ 150 m2, situé au VAL HERVELIN, entre les parcelles 497, 498, 512, 513 et 514, et transfert du domaine public communal au domaine privé communal. A cet effet, M. René BEREST, a été désigné comme Commissaire Enquêteur. L'enquête publique se déroulera à la mairie de Pleudihen/Rance, **du 15 FEVRIER au 29 FEVRIER 2016 inclus.** Aux jours et horaires habituels d'ouverture. Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cette fin. Elles pourront également être adressées, avant la clôture de l'enquête, par écrit au commissaire enquêteur à la mairie. A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie.